 <p>AGGLO Étaminois Sud-Essonne www.caese.fr</p>	<p style="text-align: center;">Communauté d'Agglomération de l'Étaminois Sud-Essonne Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire Conseil Communautaire du 18 novembre 2024</p> <p style="text-align: center;"><i>Rapporteur : Monsieur Yves VILLATE</i></p>	<p style="text-align: center;">CA-DEL-2024- 121</p>
---	--	--

**FONDS DEDIE AUX ACTIONS DE TRANSITION ECOLOGIQUE
Appel à projet 2025**

L'an deux-mille-vingt-quatre, le 18 novembre, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle des Fêtes à Pussay, à 19h00, sous la présidence de Monsieur Johann MITTELHAUSSER.

Nombre de conseillers en exercice : 75.

Conseillers présents physiquement : Mesdames et Messieurs Éric MEYER, Frédérique SABOURIN-MICHEL, Patricia AMBROSIO-TADI, Johann MITTELHAUSSER, Dominique VAURY, Denis YANNOU, Nicolas ANDRÉ, Danielle BENECH, Evelyne THOUEMENT, Dominique LEROUX, Patrice KOPACZ, Marc HERREMAN, Michel MORICHON, Michel ROULAND, Jean-Louis CHANDELLIER, Geneviève MENNELET, Jérôme DESNOUE, Christian THIERRY, Thierry GUERIN, Camille BINET-DEZERT, Maryline COMMEIGNES, Gilbert DALLERAC, Elizabeth DELAGE, Marie-Claude GIRARDEAU, Gérard HEBERT, Mathieu HILLAIRE, Jean-Michel JOSSO, Patrick JULISSON, Maxime MARCELIN, Claude MASURE, Tarik MEZIANE, Françoise PYBOT, Emmanuelle ROYERE, Isabelle TRAN QUOC HUNG, Yvon BOUKAYA, Guy CROSNIER, Daniel CIRET, Guy DESMURS, Jean-Pierre DUBOIS, Sylvie VASSET, Alain PERDIGEON, Laurence BUREAU, Angéline DARDENNE, Bernard DIONNET, Valérie MAUGARD, Sébastien DERACHE, Pierrick GARNIER, Lélia STADLER, Carole MISSAULT, Fabien BIDAULT, Grégory COURTAS, Huguette DENIS, Yves GAUCHER, Christelle DELOISON, Yves VILLATE, Stéphane DEMEULEMEESTER, Jean PERTHUIS (57).

Conseillers absents / excusé(e)s : Mesdames et Messieurs Xavier GUIOMAR, Franck COENNE, Fouad EL M'KHANTER, Mostefa GHENAÏM, Dramane KEÏTA, Kadiatou LY, Nathalie PABOUDJIAN, Maïram SY (8).

Conseillers ayant donné procuration : Mesdames et Messieurs Sana AABIBOU (par procuration à E. DELAGE), Paola LEROY (par procuration à P. JULISSON), Franck MARLIN (par procuration à J. MITTELHAUSSER), Medhi MEJERI (par procuration à M.-C. GIRARDEAU), Joël NOLLEAU (par procuration à J.-M. JOSSO), Virginie TARTARIN (par procuration à N. ANDRÉ), Alain MARTIN (par procuration à Y. VILATTE), Michaël MÉRIGOT (par procuration à E. MEYER), Séverine RAMÉ (par procuration à G. COURTAS), Annie LEPAGE (par procuration à D. LEROUX) (10).

Secrétaire de séance : Monsieur Éric MEYER.

Le Conseil Communautaire, sur le rapport de Monsieur Yves VILLATE,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte,

VU le décret n° 2016-849 relatif à l'architecture des PCAET,

VU la loi n° 2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat,

VU l'arrêté préfectoral n° 2024-PREF.DRCL/241 du 23 octobre 2024 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de l'Étamais Sud-Essonne par l'extension d'une compétence en matière de jeunesse et l'actualisation des statuts,

VU la délibération n°CA-DEL-2019-68 du Conseil communautaire du 4 juin 2019 relative à la création du fonds dédié aux actions du Plan Climat Air Énergie du Territoire (PCAET),

VU la délibération n°CA-DEL-2022-015 du Conseil communautaire du 4 avril 2022 relative à l'évolution du fonds dédié aux actions du Plan Climat Air Énergie du Territoire (PCAET),

VU la délibération CA-DEL-2022-136 du 15 décembre 2022 adoptant le Pacte Financier et Fiscal de Solidarité 2023-2026,

CONSIDÉRANT la volonté du Conseil communautaire de mener concomitamment à l'écriture du Schéma de cohérence territoriale valant PCAET des actions immédiates, concrétisant la transition écologique du territoire,

CONSIDÉRANT l'impact attendu de ces actions quant à la réduction de l'émission des gaz à effet de serre avec pour objectif la neutralité carbone à l'horizon 2050 et l'atténuation des effets inévitables du réchauffement climatique pour renforcer la résilience du territoire au regard de sa vulnérabilité,

CONSIDÉRANT la mobilisation de 132 000 € en investissement à inscrire au budget 2025 au titre d'un fonds dédié aux actions de transition écologique, portées par les communes,

CONSIDÉRANT les propositions de la commission « agriculture, ruralité, alimentation, producteurs, environnement et transition énergétique » du 26 septembre 2024,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ PAR 61 VOIX POUR (Éric MEYER, Frédéric SABOURIN-MICHEL, Patricia AMBROSIO-TADI, Johann MITTELHAUSSER, Dominique VAURY, Denis YANNOU, Nicolas ANDRÉ, Danielle BENECH, Evelyne THOUEMENT, Dominique LEROUX, Patrice KOPACZ, Marc HERREMAN, Michel MORICHON, Michel ROULAND, Jean-Louis CHANDELLIER, Geneviève MENNELET, Jérôme DESNOUE, Christian THIERRY, Thierry GUERIN, Gilbert DALLERAC, Elizabeth DELAGE, Marie-Claude GIRARDEAU, Gérard HEBERT, Jean-Michel JOSSO, Patrick JULISSON, Maxime MARCELIN, Claude MASURE, Françoise PYBOT, Emmanuelle ROYERE, Yvon BOUKAYA, Daniel CIRET, Guy DESMURS, Jean-Pierre DUBOIS, Sylvie VASSET, Alain PERDIGEON, Laurence BUREAU, Angéline DARDENNE, Bernard DIONNET, Valérie MAUGARD, Sébastien DERACHE, Pierrick GARNIER, Lélia STADLER, Carole MISSAULT, Fabien BIDAULT, Grégory COURTAS, Huguette DENIS, Yves GAUCHER, Christelle DELOISON, Yves VILLATE, Stéphane DEMEULEMEESTER, Jean PERTHUIS, Sana AABIBOU (par procuration à E. DELAGE), Franck MARLIN (par procuration à J. MITTELHAUSSER), Medhi MEJERI (par procuration à M.-C. GIRARDEAU), Joël NOLLEAU (par procuration à J.-M. JOSSO), Virginie TARTARIN (par procuration à N. ANDRÉ), Guy CROSNIER (par procuration à J. PERTHUIS), Alain MARTIN (par procuration à Y. VILATTE), Michaël MÉRIGOT (par procuration à E. MEYER), Séverine RAMÉ (par procuration à G. COURTAS), Annie LEPAGE (par procuration à D. LEROUX)), **5 ABSTENTIONS** (Camille BINET-DEZERT, Maryline COMMEIGNES, Mathieu HILLAIRE, Tarik MEZIANE, Isabelle TRAN QUOC HUNG), **1 NE PREND PAS PART AU VOTE** (Paola LEROY (par procuration à P. JULISSON)),

APPROUVE le lancement de l'appel à projets 2025, dans le cadre de l'accompagnement de la transition écologique du territoire pour sept actions :

- Action 1 : Amélioration de la performance énergétique des logements et modernisation de l'éclairage public
- Action 2 : Production d'énergie renouvelable
- Action 3 : Mobilité décarbonée
- Action 4 : Végétaliser/Désimperméabiliser les surfaces artificielles/Plantation d'arbres et de haies
- Action 5 : Acquisition de foncier inconstructible
- Action 6 : Protéger et valoriser les mares des zones humides
- Action 7 : Investissement visant à améliorer la gestion des déchets

CLÔTURE la réception des candidatures le 31 mai 2025,

AUTORISE le Président à signer tous les documents afférents,

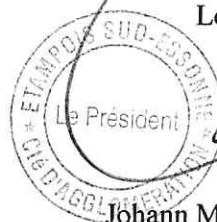
DIT que les crédits correspondants feront l'objet d'une inscription au budget 2025,

DIT que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la CAESE, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Le Tribunal Administratif de Versailles peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible depuis le site internet : www.telerecours.fr.

Le Président de la Communauté d'Agglomération de l'Étaminois Sud-Essonnes est chargé d'exécuter la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que susdits et ont signé les membres présents.

Le Président,



Johann MITTELHAUSSER

Acte rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité le...